

FRAISAGE TOURNAGE CNC FRAISAGE TOURNAGE CONVENTIONNEL RECTIFICATION PLANE ET CYLYNDRIQUE ELECTROEROSION FIL ETUDES ET CONCEPTIONS MECANIQUES

PSA AUTOMOBILES SA

A l'attention de Mme Mosteanu Marian Site de Sochaux

Devis N° 1200578 / Ind.: A

Date	Vos Réf.
09/09/2020	EMP2V4 865

Email: marian.mosteanu@ext.mpsa.com

Condition de port	Condition de Règlement	TVA Intracommunautaire	
Franco	VIREMENT 30 JOURS LE 15	FR82542065479	

Offre suivie par Mme Larriere Stéphanie, Téléphone : 0381345818, Email : awiedmann@wanadoo.fr, Télécopie : 0381347741 Madame, Monsieur,

Nous vous remercions pour votre consultation et vous communiquons ci-après notre meilleure proposition pour la réalisation de :

Référence	Pièce / Désignation	Quantité	Px U Net H.T	Total HT
9836417480-A	MOYEU ROUE AV Usinage complet moyeux suivant plan sur brut en acier forgé 30MnSiV6 de votre fourniture. Si possible, nous fournir 3 bruts pour usinage.	2	342,00 €	684,00 €

Délai : 3 Sem(s) A réception de commande

Date limite de validité : 08/12/2020

TOTAL HT	684,00 €
TVA 20,00 %	136,80 €
TOTAL TTC	820.80 €

CONDITIONS GENERALES DE VENTES : Nos marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire. Elles sont payables à VANDONCOURT. Toutes réclamations devra être faite dans les 8 jours suivant la date de réception. Pour les pièces reconnues défectueuses ou non conformes, notre responsabilité ne peut en aucun cas dépasser le remplacement ou le remboursement des marchandises livrées. En cas de contestation, la seule juridiction reconnue est acceptée de part et d'autre et le tribunal de commerce de Montbéliard. De convention expresse et réservé aux vendeurs la propriété des marchandises fournies jusqu'au dernier jour de leur parfait paiement conformément au terme de la loi N° 80335 du 12 Mai 1980. Escompte de 0% pour paiement anticipé. l'indémnité forfaitaireprévue à l'article L. 441-6 du code de commerce de 40 Euros sera apliqué en cas de retard de paiement en sus des intérêts qui seront calculés "Selon nos conditions de ventes". Pénalités de retard : 1.5 fois le taux d'intérêt légal (Loi 92-1442 du 31/12/1992). TVA acquitée sur les débits.